

Requalification Centre Ville

Retours suite à commission du 11/05/2021

Préambule :

Le groupe A2DM a pris connaissance du dossier 'Requalification du Centre Ville' lors de la commission Voirie-Environnement du 11/05/2021.

Quelques observations ont pu être formulées 'à chaud' en séance.

Toutefois, le groupe A2DM a jugé plus pertinent et plus constructif de livrer à l'ensemble de la représentation municipale une revue 'à froid' de ce dossier présentée dans ce document.

Sur le traitement paysager des différents quadrants de l'hypercentre

Quadrant Sud - Est (mail)

L'aménagement paysager, avec des arbres hautes tiges, convient à A2DM.

Quadrant Sud - Ouest (Esprit Boucher)

Escalier

Une majorité se dégage pour juger l'escalier actuel inesthétique.

Il faut rechercher comment mieux intégrer cet équipement dans un centre-ville 'embelli'.

Quadrant Nord - Est (ancienne Mairie)

Platanes

Une majorité est favorable à la conservation des platanes sauf Nicolas BUIS, qui propose le remplacement par d'autres essences.

Ces platanes sont-ils sains ?

Si non, ne faut-il pas envisager un remplacement de ces arbres ?

La pratique de la taille régulière en 'tête de chat' réduit sensiblement la ramure, donc l'ombrage de la place. Quant à l'esthétique....



Photos prises le 26/05/2021

Requalification Centre Ville

Retours suite à commission du 11/05/2021

Fontaine :

La suggestion d'Amandine OTT et d'Emilie TARDY d'avoir une fontaine 'en eau' est à étudier.

Traitement du sol

La solution envisagée (pavé + herbe) intègre-t-elle toutes les fonctions de la place (marchés, événements type fête de la musique, exposition voitures anciennes....)

Quadrant Nord - Ouest (Place Bonin)

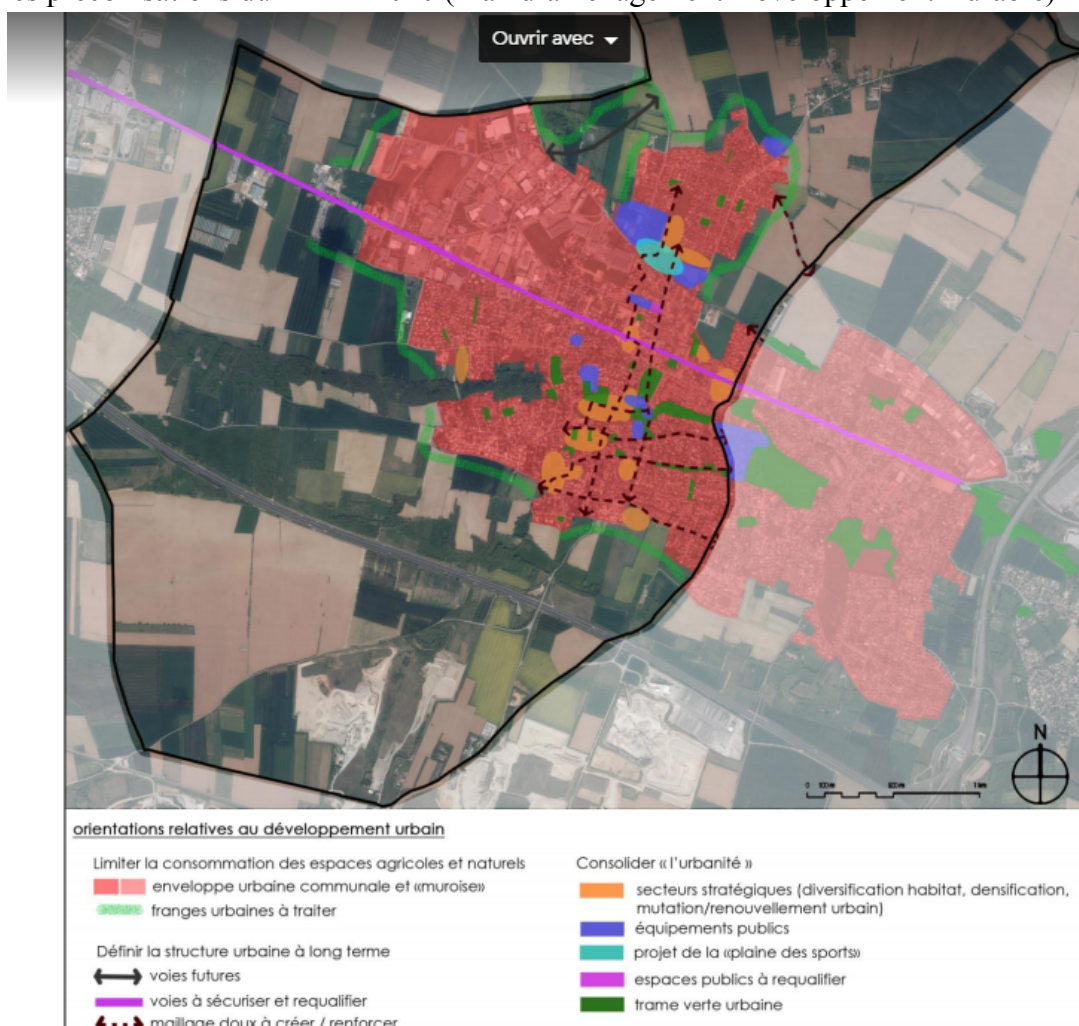
L'aménagement paysager, pour 'déminéraliser' cette place, convient à A2DM.

Sur la cyclabilité de l'hypercentre ville ?

La fonction 'cyclabilité' n'est pas traitée dans l'hypercentre ville.

Deux éléments sont à prendre en compte pour traiter cette fonction :

1. les préconisations du PADD 2020 (Plan d'aménagement Développement Durable)



qui matérialise les grands axes 'mode doux' à implémenter sur le territoire

Requalification Centre Ville

Retours suite à commission du 11/05/2021

2. le projet 'cyclabilité' piloté par la CCEL, qui a fait l'objet d'une enquête récente auprès de la population.

La fonction 'cyclabilité' (pistes cyclables, stockage vélos, recharge batterie vélos) dans l'hypercentre doit faire l'objet d'un travail, de propositions de la part de l'aménageur.

Remarque :

Le projet 'cyclabilité' volet St Bonnet de Mure a été transmis à la CCEL. A2DM n'a pas eu d'informations sur ce dossier.

Sur la fluidification du trafic automobile de l'hypercentre ville ?

Tout le monde s'accorde sur la non-fluidité des flux automobiles sur le carrefour RD306/RD147 à certaines heures de la journée.

L'option 'ajout d'un tourner à gauche' sur la RD147 sud est proposée.

L'option 'ajout d'un tourner à droite' évoqué par Nicolas BUIS, sur la RD147 nord n'est pas retenue.

L'option 'Gestion dynamique des feux tricolores' ne semble pas envisagée.

Une question :

L'ensemble des options retenues à ce jour sont-elles le fruit des conclusions d'une étude de circulation et giration menées par un cabinet spécialisé ?

Si ce n'est pas le cas, il nous semble primordial qu'une telle étude soit engagée pour mettre en place, valider un plan de circulation dans l'hypercentre adapté aux besoins du moment, mais aussi prospectif, prenant en compte le développement urbain résidentiel et économique (cf. Revolay) de la commune.

Sur la sécurisation modes doux (piétons, vélos) de l'hypercentre ville ?

Avec plus de 25 000 véhicules/jours sur la RD306, dont malheureusement encore des poids lourds, la sécurisation de ce carrefour doit être un point de vigilance.

Plateau surélevé au carrefour

Cette option, évoquée en réunion, n'est pas envisagée... pour l'instant.

Des arguments techniques, opérationnels sont 'opposés' à la réalisation de ce type d'équipement.

On observe néanmoins qu'un tel équipement est réalisé sur la RD306, à St Laurent de Mure, carrefour rue du Couloud/ RD306, carrefour sans feux tricolores.

Il appartient à l'aménageur, mais aussi à un cabinet spécialisé en circulation de proposer un 'traitement' de ce carrefour à même de sécuriser les flux 'piétons, vélos' tout en favorisant la fluidité du trafic automobile. Une équation pas forcément simple à résoudre !

Sur l'éclairage nocturne ?

La mise en place d'un éclairage nocturne 'intelligent' (variation de l'intensité en fonction des heures, de la présence piétonne) nous semble 'judicieuse'.

Requalification Centre Ville

Retours suite à commission du 11/05/2021

Sur les réseaux secs et humides ?

Est-ce qu'une étude des réseaux nécessaires à refaire et/ou (surtout) futurs nécessaires a été faite ?
Trop souvent, on démarre des travaux et soit à la fin, soit quelque temps après..... oups..... on a oublié ce réseau, et hop, une tranchée sur une route toute fraîche !

Sur le montage opérationnel du projet ?

Ce programme de réhabilitation du centre-ville met a minima à contribution la CCEL (voirie) et la commune (traitement paysager, réfection des réseaux...).

Un 'éclairage' sur le montage opérationnel du projet est souhaité.

Maitrise d'ouvrage ? Maitrise d'œuvre ? Opérateurs ? Marchés ?

Sur la planification du projet ?

Les informations en notre possession communiquées lors de la commission voirie du 25/11/2020

- janvier 2021 : concertation
- février 2021 : avant-projet
- avril 2021 : validation
- juillet 2021 : appels d'offres
- octobre 2021 voir fin 2021 : décision CCEL
- 2022 : travaux.

Information communiquée lors de la commission du 11/05/2021

Démarrage des travaux à la fin de l'année 2021.

Pas de visibilité sur un planning prévisionnel réactualisé

Nous ne disposons pas d'un planning 'crédible' du déroulé du programme de réhabilitation du centre-ville.

À quel stade du projet sommes-nous ?

Quand le projet sera présenté aux muros ?

Quand le Conseil Municipal délibèrera sur le lancement du projet ?

Requalification Centre Ville

Retours suite à commission du 11/05/2021

Sur le budget, financement du programme

Informations ‘captées’ lors de la commission voirie du 25/11/2021

1.3 M€ + Assainissement 400K€ et éclairages (Syder) sur budget Syder.

Ce que dit le budget 2021 de la CCEL sur le poste voirie

100 000€ sont alloués au Mail.

5- SAINT BONNET DE MURE				623 157,62	658 376,88	344 815,04	52,37%	68 632,62	695 000,00	763 632,62
Saint Bonnet de Mure - voiries -				623 157,62	658 376,88	344 815,04	52,37%	68 632,62	695 000,00	763 632,62
21721	S41VOIRIESSBM		Plantations	51 690,24	169 851,47	108 244,11	63,73%	60 637,91		60 637,91
21721	S41VOIRIESSBM	823	ERABLES.. 1200	Fues Erables Timonier Seigneur Pérouse	4 014,34	9 957,82	10 246,25	102,90%		
21721	S41VOIRIESSBM	823	CHANDIEUX 1200	Fr Chandieu	39,34	40,74	39,34	96,61%		
21721	S41VOIRIESSBM	823	RODARONHEL 1200	St Perthesse partie ouest	426,96	1 081,80	744,84	70,73%		
21721	S41VOIRIESSBM	823	SAUVAGEONN 1200	Fue Rosa Bonheur	1 911,63	1 767,19	920,73	52,10%		
21721	S41VOIRIESSBM	823	SAUVAGEONN 1200	Jalée Sauvagnonne	96,24	96,24	96,24	100,00%		
21721	S41VOIRIESSBM	823	SANDBONHEL 1200	Fue G Sand Rosa Bonheur	2 407,22					
21721	S41VOIRIESSBM	823	PARKINGEGLE 1200	parking Eglise	17 310,60	1 681,85	3 243,77	192,87%	1 563,55	1 563,55
21721	S41VOIRIESSBM	823	BASSINCOTE 1200	Bassin sous la Côte voie nvelle	23 675,16	1 154,13	23 783,59	2060,74%	19 013,67	19 013,67
21721	S41VOIRIESSBM	823	CHAT 1200	Fue P Chat		4 585,69	1 744,91	38,05%	2 840,78	2 840,78
21721	S41VOIRIESSBM	823	CLERIESSM 1200	Fue Curie SBM	1 608,71					
21721	S41VOIRIESSBM	823	PLEINSOLEIL 1200	Fue Pein Solal		149 484,01	65 919,57	44,10%	27 564,44	27 564,44
21721	S41VOIRIESSBM	823	LOUISELABE 1200	Fue Louise Labé			1 483,13		1 499,29	1 499,29
21721	S41VOIRIESSBM	823	PAGNOL 1200	Fue P Pagnol SBM					8 156,18	8 156,18
21751-2317	S41VOIRIESSBM		Travaux voiries (y. c. maîtrise d'œuvre)	532 469,59	483 525,41	232 598,31	48,10%	7 126,80	695 000,00	702 126,80
21751	S41VOIRIESSBM	822	MAX 1200	Fue B Max	2 763,00					
21751	S41VOIRIESSBM	822	VEGENAS 1200	Fue Genas			2 199,00			
21751	S41VOIRIESSBM	822	PLATRE 1200	place Plâtre			7 494,89			
21751	S41VOIRIESSBM	822	BASSINCOTE 1200	Bassin sous la Côte voie nvelle	362 412,14					
21751	S41VOIRIESSBM	822	PERGAUD 1200	Fue L Pergaud	9 625,18		745,20			
21751	S41VOIRIESSBM	822	PARKINGCENTRES 1200	parking centre ville SBM	17 775,00		10 000,00	4 630,00	100 000,00	104 630,00
21751	S41VOIRIESSBM	822	DORMON 1200	St Dormon	36 251,71		11 727,48			
21751	S41VOIRIESSBM	822	PARKINGCHA 1200	parking Clair Perché		16 000,00	13 075,63	81,72%		
21751	S41VOIRIESSBM	822	PARKINGEGLE 1200	parking Eglise	65 402,98					

Vu dans la note de synthèse du Conseil Communautaire de la CCEL du 10/02/2021

- D-2020-02-01 autorisant le Président à signer le marché (n°20.080) attribuant une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de travaux de requalification de la place du Mail à Saint Bonnet de Mure. Au regard des conclusions du rapport d'analyse des offres, le marché est conclu avec le groupement Atelier Villes et Paysages / SITETUDES pour un montant de **72 597,20 € HT** et pour une durée estimée à 18 mois.

Ce marché est-il imputé sur la ligne budgétaire de 100 000 € ci-dessus ?

Pas de visibilité sur un budget prévisionnel

En l'état, nous ne disposons pas du budget prévisionnel global du programme avec les sources de financement mobilisées.